

Val d'Yerres 2 lauréat du plan de transformation des zones commerciales

Le Gouvernement a annoncé en mars dernier la liste des lauréats du plan de transformation des zones commerciales destiné à favoriser la mutation d'espaces commerciaux dont les modèles s'avèrent aujourd'hui vieillissants et obsolètes.

La Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine a déposé un dossier au titre de la zone commerciale "Val d'Yerres 2" (Boussy-saint-Antoine / Quincy-sous-Sénart - 16 hectares) et a été intégrée au dispositif.

Elle bénéficiera à ce titre d'un soutien technique et financier de l'Etat pour accompagner et soutenir la transformation de la zone commerciale afin d'en faire un lieu de vie à part entière, plus attractif et adapté aux enjeux actuels notamment en matière environnementale.

L'objectif de cet appel à projet est de favoriser la création de nouveaux quartiers mixtes, en déployant une nouvelle offre commerciale plus adaptée aux besoins des consommateurs, et en développement de nouveaux espaces (bureaux, équipements publics, espaces verts...).

Des premières études seront lancées par la Communauté d'agglomération d'ici la fin de l'année 2024 afin d'évaluer la faisabilité d'une transformation du site et les contours d'un potentiel projet de redynamisation de la zone Val d'Yerres 2.

En savoir plus :

Direction du développement économique

La Fut@ie – 6 rue des deux communes 91480 Quincy-sous-Sénart

01 69 83 40 70